Le Canada.

JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallee de l'Ottawa,

Journal Hebdomadaire à 16 Pages.

BUREAUX :—568 ET 570 RUE SUSSEX,
OTTAWA, ONT.

Ottawa, Mardi 15 Decembre 1891

ECHOS DU JOUR

On croit que la commission royale de Québec fera son rapport aujourd'hui.

On annonce que la législature provinciale de Québec est convoquée pour le 29 du courant.

Le MAIL croit que le retard apporté par les trois juges dans la préparation de leur rapport sur l'affaire de la Baie des Chaleurs, tourne à l'avantage de M. Mercier.

D'après les dernières nouvelles de Montréal, M. le juge Jetté serait très souffrant de la grippe, et son état ne semble pas s'améliorer.

Le bruit a couru en ville hier que M. Alphonse Lusignan était mourant. On nous annonce aujourd'hui que, quoique très malade, il n'y a pas de danger immédiat pour ses jours.

Le journal scientifique LICHTSTRAHLEN publié à Berlin a été saisi pour avoir publié des commentaires qui critiquaient la phrase de Guillaume II : "La volonté du roi est la loi suprême."

On télégraphie de Bruxelles que la maison des missions de Mongolie à Gand a reçu la confirmation de la nouvelle annonçant que 500 chrétiens indigènes ont été massacrés dans le district de Patan, mais que tous les Européens ont été sauvés.

Nos lecteurs comprendront que les premiers numéros de notre journal seront très incomplets : notre installation n'étant pas encore tout à-fait terminée. Nous espérons qu'ils nous pardonneront cet inconvénient auquel nous tâcherons de remédier au plus tôt.

Sir Hector Langevin était hier à Montréal où il a reçu un grand nombre d'amis au *St-Lawrence Hall*. Il a envoyé sa démission hier même à l'Orateur de la Chambre des Communes comme député de Richelieu. Cette démission est attestée par deux députés, MM. Curran et Bergeron. Sir Hector conserve le siège de Trois-Rivières.

La municipalité d'Hyères prépare un chaleureux accueil à la reine Victoria lors qu'elle viendra en cette ville. On organise une bataille de fleurs et toute une série de fêtes. Le maire a écrit à la reine Victoria pour lui dire que la population lui était reconnaissante de l'honneur qu'elle allait faire à la ville.

M. M. C. Cameron, député de Huron à la chambre des Communes, a remis son mandat, craignant le résultat de la contestation de son élection. Le député de Huron est un partisan à la vertu, toujours indigné des actes de corruption commis par ses adversaires, mais dont les propres actions ne soutiennent pas la lumière. C'est là généralement le fait des vertueux farouches.

M. Bryan, un des commissionnaires de l'exposition de Chicago et présentement à Paris dit dans une conversation avec un reporter : "Je suis venu à Paris avant mes collègues pour tâter le terrain. J'ai le regret de constater que, jusqu'à présent, les manufacturiers manifestent peu d'enthousiasme pour l'exposition de Chicago, bien que je ne croie pas que cette froideur ait pour cause le bill MacKinley."

Depuis que LE CANADA a paru la dernière fois, des changements importants ont eu lieu dans la presse du pays. LA PATRIE est devenue journal à six pages très bien fait et également intéressant. M. Tarte a transporté à Montréal ses ateliers et publie le CANADIEN dans la capitale commerciale du Canada. Nous croyons le CANADIEN appelé à jouer un rôle très considérable dans la politique de l'avenir. Inutile d'ajouter que sa rédaction est vigoureuse et pénétrante.

On écrit de Berlin que de grands efforts sont faits en Allemagne pour arrêter la baisse des fonds d'État allemands, qui n'est pas sans incommoder quelque peu le gouvernement impérial et ceux des divers États. Ainsi, le bruit vient d'être répandu à Berlin qu'en 1892 ni l'empereur ni la Prusse n'auraient recours au crédit public sur le marché. C'est là une nouvelle assez étrange, car on sait que le projet de budget prévoit l'ouverture de crédits d'emprunt qui, avec les crédits encore ouverts, s'élèvent à 250 millions de marcs.

Il faut remarquer d'ailleurs qu'il se produit dans l'opinion publique en Allemagne depuis quelque temps, un assez sérieux mouvement contre la politique financière qui tend à recourir sans cesse à l'emprunt : aussi un des organes les plus sérieux, la NATION, fait observer que l'endettement de l'Allemagne, résultant des incessantes augmentations de dépenses militaires, progresse à pas de géant et qu'il ne faut pas s'étonner si les bourses en pleine crise montrent peu d'empressement à absorber les rentes de l'Etat. Cela est significatif et sert à expliquer le bruit que nous signalons.

Nous regrettons d'avoir à constater l'exactitude de la rumeur annonçant la résignation de M. Louis H. Taché comme secrétaire particulier de l'hon. M. Chapleau. Depuis des années, nous n'avons eu qu'à nous louer des relations que la politique nous créait avec M. Taché dans le poste de confiance important qu'il occupait avec crédit pour le secrétaire d'Etat et pour lui-même. Les délicates fonctions d'un secrétaire particulier réclament diverses facultés et aptitudes qui peuvent contribuer considérablement à la popularité d'un ministre au double point de vue des relations personnelles et des affaires.

M. Taché possédait ces aptitudes à un haut degré, et il s'est acquis l'estime et la considération de tous ceux avec qui il s'est trouvé en rapports.

Nous croyons comprendre que M. Taché a l'intention de se consacrer au journalisme. Les années qu'il a passées auprès de M. Chapleau, premier ministre à Québec et secrétaire d'Etat à Ottawa, lui ont fait connaître les choses de la politique mieux que bien des députés de longue expérience parlementaire et lui ont donné un *training* qui lui faciliteraient grandement le succès dans sa nouvelle carrière.

APRES LE FEU

Sans avoir du phénix aucune des qualités, nous avons comme lui le don de renaître de nos cendres. LE CANADA, dont la publication a été suspendue depuis un mois, par suite d'un malheur quasi-irréparable, revient aujourd'hui à ses lecteurs, avec une nouvelle toilette et une nouvelle vigueur.

Il y a un mois aujourd'hui,—le 15 novembre dernier,—un désastreux incendie dévastait nos ateliers. En moins d'une heure disparaissait le fruit d'un labeur incessant de quatre années et de sacrifices grands et nombreux. L'accueil favorable que recevait LE CANADA de la part des hommes les plus éminents et les plus instruits du pays, nous portait à croire que notre travail était goûté et nous faisait envisager l'avenir avec une lueur d'espérance. Le courage nous aidait à supporter dix huit heures de travail par jour, et l'appréciation flatteuse de notre clientèle nous assurait que nous étions dans le droit chemin. Le 15 novembre dernier nous a vu à deux doigts de notre perte. Notre imprimerie dévastée, l'impossibilité de se faire imprimer dans les ateliers anglais, le montant d'assurances peu élevé; l'avenir nous apparaissait sous de bien mauvais hospices : le découragement semblait vouloir régner sur notre nature qui, jusque-là, l'avait toujours repoussé.

L'invincible foi dans la cause que nous avions prise pour mission de défendre, et l'adversité qui venait de fondre sur nous se livraient un combat qui déchirait notre âme.

Après quelques heures d'angoisses les plus poignantes, nous arrivait une première consolation, sous forme de dépêche télégraphique. C'est une dépêche de notre vieil ami, M. R. L. Patterson, agent en Canada pour la société Miller et Richard de Glasgow, et qui se lit comme suit :

TORONTO, 16 Nov. 1891.

"J'apprends à l'instant que votre imprimerie est brûlée et que vos pertes sont considérables. Nos relations commerciales du passé ne justifient de venir à votre aide, ordonnez ce qu'il vous faudra, nous expédierons immédiatement.

Première et importante consolation. Nous avons alors décidé de continuer notre œuvre.

Les compagnies d'assurances : LA CALEDONIAN et LA CITIZEN, dont les agents à Ottawa sont : M. Charles King pour la première et M. Hubert Coté pour la seconde, nous ont traité avec tous les égards dûs à notre malheur, et avec toute la justice qu'apportent dans leurs relations commerciales, les gens d'affaires dont la probité est au-dessus de tout doute. M. J. T. Vincent, surintendant des bureaux d'agence de la compagnie la CITIZEN, s'est montré on ne peut plus empressé à régler notre affaire et nous lui conservons certainement beaucoup de reconnaissance.

Nous avons reçu, de toutes parts, un grand nombre de lettres d'encouragement, dans lesquelles on nous témoignait la plus vive sympathie. Nous ne pouvons entreprendre de répondre à ces nombreux amis, mais à tous nous disons : Merci !

Nous sommes maintenant installé au nos 568 et 570 sur la rue Sussex près la rue Rideau. Nos moyens restreints ne nous ont pas permis d'y préparer nos bureaux d'une façon princière, mais nous y sommes logés tout de même assez convenablement. Nous invitons nos abonnés à venir nous voir.

Par suite des pertes que nous avons subites, nous avons été forcé de nous procurer des fonds considérables pour nous réinstaller. Nous sommes heureux de déclarer que toutes les bourses nous ont été ouvertes, et que nous n'avons frappé en vain à aucune porte. Il nous a donc fallu faire une réorganisation (sans allusion à la politique), en vertu de laquelle M. Oscar McDonell, jusqu'à présent chargé uniquement de la rédaction et de l'administration du journal, va être relevé de beaucoup des devoirs de cette dernière partie, qui seront confiés à un comité. Notre ligne de conduite sera la même que par le passé : indépendante et impartiale.

On mande de Rio de Janeiro que le dernier acte constitutionnel du président de la république du Brésil, avant son coup d'Etat, a été un message demandant des représailles commerciales contre la France et la république Argentine.

L'agitation provoquée en France par l'attitude hostile des archevêques et évêques vis-à-vis du gouvernement de la république vient d'entrer dans une nouvelle phase. Tous les députés appartenant à la franc-maçonnerie ont organisé pour demain une réunion, à laquelle ils ont convié tous ceux qui partagent leurs idées, pour inaugurer à la chambre et en dehors de la chambre, un mouvement systématique et légal ayant pour objet la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

UN CRIME PARISIEN

La Semaine Financiere

La Marine Americaine.

Le Pape et la Loi de Garanties.

Tempete dans la Manche.

Les Funerailles de Dom Pedro.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

TEMPETE DANS LA MANCHE

LONDRES, 15 déc. —Une terrible tempête vient de passer sur la Manche. Le capitaine du paquebot qui fait le service entre Felkestone et Boulogne a jugé qu'il ne serait pas prudent d'affronter la tempête : en conséquence le service a été suspendu, et les voyageurs pour le continent ont pris le paquebot de Douvres pour Calais.

LE PAPE ET LA LOI DE GARANTIES

ROME, 15 déc. —Le correspondant romain du CHRONICLE dit que le pape a envoyé à toutes les chancelleries de l'Europe une copie de son allocution au consistoire.

—Il déclarera que la loi de garanties est insuffisante pour assurer la liberté du pape. Cette allocution a été modifiée depuis le récent discours adressé aux dégégations autro hongroises par le comte Kalmoky.

LA SEMAINE FINANCIERE

PARIS, 15 déc. —Les cours ont été irréguliers la semaine dernière à la Bourse, mais se sont raffermis vers la fin. La rente 3% a monté de 40 centimes et le Crédit foncier de 5 fr. 25. La Banque de Paris a refusé un prêt au Portugal, à moins que le gouvernement ne consentit à la nomination d'une commission européenne chargée de percevoir les recettes pour garantir les coupons. Les valeurs portugaises ont baissé de 1½.

UN CRIME PARISIEN.

PARIS, 15 déc. — On vient de découvrir un crime à sensation. En 1889, la femme d'un boutiquier nommé Bonder a disparu mystérieusement ; à cette époque Bonder a informé la police que sa femme lui avait été infidèle et qu'elle avait pris la fuite après avoir essayé de l'empoisonner. Des communications reçues récemment ont engagé la police à faire une perquisition dans la maison de Bonder, et on a trouvé le cadavre de la femme pendu dans une cheminée. La chaleur et la fumée avaient, depuis près de trois ans, complètement desséché et noirci le corps. Bonder a fait des aveux.

LES FUNERAILLES DE DOM PEDRO

LISBONNE, 15 déc.—Le roi Charles, les membres de la cour, les ministres d'Etat et un grand nombre de Brésiliens éminents attendaient à la gare l'arrivée du corps de dom Pedro. Le roi portait l'uniforme de général et sur sa poitrine brillaient plusieurs décorations brésiliennes. A l'arrivée du train portant le cercueil, le roi est allé au-devant de la comtesse d'Eu et l'a accompagnée jusqu'à une salle d'attente où ils sont restés jusqu'à ce que le cercueil fut placé sur le char funèbre

Les troupes composant la garnison de Lisbonne ont rendu les honneurs militaires à l'ancien empereur du Brésil. Une longue file de voitures ont suivi le cortège funèbre jusqu'à la cathédrale Saint-Vincent où le cardinal Neto a célébré une messe de *Requiem*. Après le service à l'église, le corps a été replacé sur le corbillard et le cortège funèbre s'est dirigé vers le Panthéon où le corps de dom Pedro a été déposé dans le caveau de famille à côté de celui de sa femme. Le roi Charles accompagnait la comtesse d'Eu, le mari de celle-ci escortait la reine Marie. Tous les membres de la famille royale et tout le corps diplomatique, à l'exception de l'ambassade du Brésil ont accompagné les restes de dom Pedro jusqu'à leur dernière demeure.

Pendant la cérémonie, toutes les cloches de la ville ont sonné le glas funèbre et les navires dans le port, ayant leurs drapeaux à mi-mât, ont tiré des salves d'artillerie.

L'ÉGLISE ET L'ETAT EN FRANCE

PARIS, 15 déc.—Nous avons failli avoir une crise ministérielle. Le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été repoussé seulement par vingt voix de majorité, bien que M. de Freycinet ait déclaré qu'il donnerait sa démission si ce principe était voté. Le ministère est vainqueur en fait, mais il a subi un échec dont il se relèvera difficilement. M. de Freycinet a dit en quittant la séance : "Encore une victoire semblable et je ne lutterai plus."

Le vote émis dans cette séance prouve deux choses. D'abord, que la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est devenue brûlante. Jusqu'à présent, on l'avait considérée comme un article de programme politique purement théorique ; mais elle nécessitera une solution qui reculera longtemps la réconciliation des partis en France. Ensuite, que l'entourage du président Carnot et de Mme Carnot n'a pas renoncé à renverser M. de Freycinet. Ce n'est un secret pour personne que l'Elysée a fait travailler hier les députés et fait tous ses efforts pour amener une crise ministérielle.

Nous rentrons dans la période des difficultés intérieures plus tristes pour la France que les difficultés extérieures.

—En commentant le vote de confiance accordé au gouvernement par la chambre des députés, les journaux conservateurs se félicitent de la faible majorité obtenue par le cabinet. Les journaux républicains soutiennent que la majorité est suffisante pour défendre le pays contre le radicalisme et la réaction, et les journaux radicaux accusent le gouvernement de jeter la division dans les rangs républicains. LE JOURNAL DES DÉBATS et le FIGARO recommandent une politique de conciliation. Le TEMPS dit que les catholiques sincères doivent comprendre que le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la force, si les agissements des évêques mettent de nouveau en péril la tranquillité du pays.

AMERIQUE

LA MARINE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 15 déc.—Le TIMES publie un article où il appelle de nouveau l'attention sur la nécessité pour les Etats-Unis d'avoir dans les eaux étrangères des stations pour l'approvisionnement de charbon et, au besoin, pour les réparations des navires de guerre américains. "Le besoin d'une station charbonnière aux Antilles, dit-il, est tellement évident, que le gouvernement ne se désistera sans doute pas de ses efforts pour en obtenir une. M. Harrisson, dans son message, recommande d'approprier au même usage l'emplacement déjà acquis dans l'île d'Oahu, aux Sandwich. Mais, comme le temps pendant lequel notre droit d'occupation subsiste aux termes de notre traité avec le gouvernement d'Honolulu est expiré dans une grande mesure, une telle installation exigerait une extension de la concession. Cette station et celle de Samoa ne sont qu'une partie des points dont il convient de s'occuper. Il y a quelques années, le département de la marine avait désigné une douzaine de localités dans différentes parties du monde, où des stations de charbon pourraient être établies utilement. Peut être y aurait-il lieu d'examiner à ce point de vue certains endroits du littoral de l'Amérique du sud, tant sur l'Atlantique que sur le Pacifique, où il serait possible d'établir un pied-à-terre."

Il n'est point douteux que les Etats-Unis ne pussent acheter ou louer, soit aux Antilles, soit n'importe où, autant d'emplacements qu'il leur conviendrait pour y établir des dépôts de charbon et d'approvisionnements de toute sorte pour leur marine de guerre ou de commerce ; mais ces stations ne pourraient être utilisées qu'en temps de paix, spécialement pour la fourniture du charbon, qui est considéré comme contrebande de guerre ; la concession qui en serait faite n'impliquerait pas le transfert du droit de souveraineté sur les territoires cédés; or, toutes les nations étant sujettes aux lois de neutralité en cas de complications internationales, l'accès des stations de charbon établies sur des territoires étrangers serait fermé aux navires des Etats Unis en cas de guerre.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

CHICAGO, 15 déc.—Les directeurs de l'exposition ont décidé, dans une récente réunion, de demander au congrès de souscrire $5,000,000 au fonds de l'exposition au lieu d'avancer cette somme à titre de prêt remboursable ; le même dividende—s'il y en a—serait attribué au trésor fédéral qu'aux actionnaires de Chicago. Cette proposition est soutenue par un grand nombre de principaux banquiers, capitalistes et négociants de la ville. Elle est également appuyée par les délégués de toutes les parties du pays. Cinq délégués se sont abstenus, n'ayant pas d'instructions du comité de leurs Etats ; mais il se sont engagés personnellement à recommander l'allocation du crédit. Le bureau du contrôle, actuellement en session, a refusé de se prononcer en faveur de la souscription de cinq millions de dollars parce que la commission nationale s'était déclarée en faveur d'un prêt. Le bureau du contrôle a été institué par la commission nationale, et il ne se croit pas autorisé à s'écarter de la ligne tracée par la commission.

M. H. de Younga proposé une résolution, qui sera soumise à un comité spécial, demandant aux autorités fédérales de frapper pour $5,000,000 de pièces de 50 cents "en commémoration de l'exposition et de l'événement qu'elle a pour objet de célébrer". Cette monnaie serait composée d'or et d'argent. M. de Young a demandé que la résolution soit communiquée au représentant Springer, pour être soumise au congrès.

JOSEPH BONAPARTE AU NEW-JERSEY

NEW-YORK 15 déc.—On vient d'enterrer à Bordentown (New-Jersey) un nommé Alexander Carmen, le dernier survivant des anciens domestiques de Joseph Bonaparte, l'ex roi d'Espagne et de Sicile, pendant son séjour en Amérique.

Carmen, qui est mort ces jours derniers à l'âge de quatre vingt-quatre ans, n'avait que neuf ans, lorsqu'il est entré au service de Joseph Bonaparte. L'ex-roi l'employait d'abord pour chercher dans son parc les trappes à lapins qu'allaient y poser pendant la nuit les gamins du voisinage. Plus tard Carmen a été chargé de la surveillance de la garde robe. L'ancien domestique de Joseph Bonaparte a conservé jusqu'à ses derniers moments une mémoire étonnante, et il aimait à raconter une foule d'anecdotes relatives à son premier maître.

D'après Carmen, des souterrains que l'on peut voir encore dans l'ancienne propriété de l'ex-roi n'avaient pas été construits, comme on le croit généralement, par Joseph Bonaparte, pour s'échapper par là, si quelque tentative avait été faite pour l'enlever. C'était simplement des fantaisies de souverain en exil. Par suite de l'irrégularité du cours de sa petite rivière qui traverse sa propriété, et qui changeait fréquemment de lit, Joseph Bonaparte avait fait construire d'abord des arcades en pierre sur le bord de la rivière, pour s'y abriter lorsqu'il allait canoter avec ses hôtes. Plus tard, il a converti les arcades en un grand souterrain de soixante dix pieds de long par lequel il pouvait se rendre directement de la rivière à la maison primitive, qui fut détruite par un incendie. Dès lors il semble que Joseph Bonaparte contracta une véritable manie pour les souterrains, car il en fit construire plusieurs autres, dont un notamment, reliant sa maison avec celle du prince Charles et par lequel celui-ci et la princesse passaient d'habitude, pour aller prendre leur repas avec l'ex roi.

Carmen aimait à raconter également la visite de la délégation mexicaine qui était allée offrir à Joseph la couronne du Mexique. Pendant trois jours, Joseph donna des fêtes splendides aux délégués ; mais finalement il les congédia en leur disant : "J'ai déjà porté deux couronnes, et je ne veux pas faire un pas pour en porter une troisième". Carmen a également conservé jusqu'à sa mort, avec un culte presque religieux, plusieurs souvenirs qui lui avaient été donnés par Joseph Bonaparte.

L'ancienne propriété de Joseph Bonaparte est habitée par M. Mohlon Hutchinson, qui passe pour l'homme le plus riche de Bordentown. On y fait voir encore aux visiteurs dans le parc plusieurs pins de Norvège, qui y ont été plantés par l'ancien roi. Au milieu d'un bosquet d'arbres se trouve la tombe d'un fidèle garde du corps qui avait suivi Joseph Bonaparte dans son exil. C'était un Hongrois d'une taille herculéenne ; mais à Bordentown il n'accompagnait son maître que rarement, car celui-ci ne craignait pas que l'on attentât à ses jours, et aimait à se promener seul en ville.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 14 déc.—D'après le dernier rapport du Bureau provincial d'Hygiène, l'épidémie de la petite vérole est presque complètement disparue en cette province.

Il ne reste plus que trois maisons infectées dans toute la province.

Il y a un cas à Saint-Damase, comté de Rimouski, quatre cas à Ascot et trois à Sherbrooke. Huit en tout.

—L'honorable C. A. P. Pelletier, C. M. G., est revenu hier soir de St-Cuthbert, où il était allé rendre visite à son collègue, l'honorable sénateur Paquet, que la maladie retient au lit depuis quelque temps.

—La barque ANNA MCGEE, qui est allée au secours de l'équipage de la barque norvégienne ANNA, naufragée sur l'île d'Anticosti, et qui était due hier après midi dans notre port, n'arrivera que cet avant-midi.

Hier après-midi, une foule de curieux qui attendait son arrivée au quai de la douane, ont été grandement désappointés de ce retard.

—On n'a pas encore annoncé officiellement à l'archidiocèse de Québec le choix que le St Siège vient de faire de Mgr Bégin, comme coadjuteur de Son Eminence le cardinal. Mgr Taschereau a voulu attendre que le St-Père eût annoncé cette nomination aux Cardinaux réunis au Consistoire qui doit avoir lieu demain à Rome.

On croit que Mgr Taschereau annoncera la chose, par une circulaire dont lecture sera faite au prône des messes, dimanche prochain. Les ouailles de Mgr Bégin regrettent beaucoup son départ.

Ce sera Mgr Marois, actuellement vicaire-général de Québec, qui succédera au coadjuteur de Mgr Taschereau, sur le siège de Chicoutimi.

—L'ÉLECTEUR publie la réponse de l'honorable Chs. Langelier, secrétaire provincial, à la lettre que M. L. P. Pelletier a adressée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers. M. Pelletier est l'avocat de M. J. P. Tardivel, éditeur de la VÉRITÉ, arrêté dernièrement sur la demande de M. Mercier pour accusation de libelle séditieux.

La lettre de M. Charles Langelier dit que puisque M. Tardivel désirait poser comme tel, son refus d'accompagner le connétable Gale ou de suivre les suggestions du juge Murray, qui lui conseillait de se pourvoir de cautions, montre qu'il voulait être persécuté. Le secrétaire provincial cite au long, à l'appui de sa thèse, les opinions de plusieurs éminents auteurs anglais sur la jurisprudence et termine sa lettre en disant que les tribunaux sont les places les plus compétentes où l'on doit décider de pareils cas.

—Les nouvelles que l'on a reçues annoncent que l'état du juge Jetté donne beaucoup d'inquiétudes à ses amis.

—Un extrait de la GAZETTE OFFICIELLE convoque la législature pour le 29 décembre.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL 14 déc.—Le juge Jetté est encore malade au lit et il se passera plusieurs jours avant que son médecin lui permette de sortir. Le juge Davidson a passé la journée chez le juge Baby à délibérer sur le rapport de la commission royale.

Le rapport une fois rédigé, les deux commissaires le feront signer par leur collègue malade et le transmettront personnellement au lieutenant gouverneur.

—Le docteur Léonard Charbonneau, de St Augustin, comté des Deux-Montagnes, vient d'entrer dans les ordres. Il est âgé de 28 ans. Après avoir fait ses études classiques

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

HOTELIERS

DE PASSAGE.

50½ OCTAVES.

Brandy Bisquit Dubouche & Cie.

Doit Arriver pour le 4 Novembre 1891.

Vendu en Douane ou Droits Payes.

PRIX REGULIER.

Donnez vos Ordres pour l'Article Veritable.

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR.

Importateur Direct de Vins et de Liqueurs.

294 et 296 Rue Dalhousie, 117 Rue Clarence.

A PRESENT.

Maintenant Mesdames et Messieurs, parlons affaires.

Nous avons remercié et battu Montréal au FOOTBALL et sommes prêts à commencer.

L'hiver commencera la semaine prochaine —ou au moins une imitation d'hiver et je veux que tous mes clients soient préparés.

R. J. DEVLIN.

P.S.—Fourrures.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES

RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.

Toronto B. & M. Co's.

Dominion.

Carling's.

Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. F. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terre Neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés des chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est à dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouse's Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes autres informations s'adresser au Agent Local pour les billets, au bureau des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMI
Surintendant-Général des Passagers
Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

Ce remède est le meilleur, le plus agréable à prendre et le meilleur marché.

Je vends chez tous les pharmaciens, ou envoie franco.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE